

Communiqué de presse

Pose de la première pierre du collège de Sermaize-les-Bains

Châlons-en-Champagne, le 21 novembre 2014

Moment forcément très attendu sur le canton de **Sermaize-les-Bains** et ses environs, la pose de la première pierre du collège Louis Pasteur, programmée ce **lundi 24 novembre à 15 heures**.

Un important chantier qui devrait s'étaler sur trois ans et dont le coût global avoisine les **19 millions d'euros**.

Cet investissement s'imposait compte tenu de l'âge de cet établissement. En effet, l'actuel collège de Sermaize-les-Bains est composé de 9 bâtiments construits en 1966, 1970 et 1977.

Cette reconstruction permettra d'accueillir 450 élèves et un champ de SEGPA. Pour cette SEGPA, l'inspection d'académie a choisi le champ professionnel relatif aux métiers de la production industrielle pour des élèves de 4^{ième} et 3^{ième}. Les élèves de 6^{ième} et 5^{ième} étant intégrés dans les classes « ordinaires ».

CALENDRIER DES TRAVAUX

Décembre 2009 : Lancement du concours d'architecture par le Conseil général

Septembre 2011 : Le cabinet d'architectes BLP est désigné lauréat du concours

Juin 2011 : Publication de l'appel d'offres travaux.

Novembre 2014 : Notification des marchés de travaux et début de la période de préparation.

Fin Février 2015 : 1^{ère} grande phase de travaux (16 mois). Après le désamiantage et la démolition des 2 bâtiments, petits gymnase et foyer des élèves, la construction du bâtiment externat et du bâtiment sportif commencera. Ce bâtiment externat comportera 21 salles d'enseignement sur les 2 étages et l'ensemble administration, CDI, espace enseignants, demi-pension, infirmerie et foyer des élèves au rez-de-chaussée.

2^{ème} grande phase de travaux (16 mois également). Après le désamiantage et la démolition des 2 grands bâtiments, externat A et demi pension, se réaliseront, la voirie bus, le parvis, le préau, l'espace vie scolaire, les salles de technologie, la salle polyvalente, l'espace SEGPA, la grande salle de sport et les 4 logements.

D'autres phases secondaires s'intercaleront ou termineront le chantier **afin de livrer l'ensemble du collège en 2018, à la rentrée de septembre de l'année scolaire 2018 / 2019**.

Les objectifs principaux recherchés dans le cadre de ces travaux :

L'ambition pour le nouveau collège est de rendre aux élèves un cadre de vie valorisant et aux enseignants une image valorisante de leur mission à l'échelle d'un pôle éducatif rayonnant dans un vaste secteur rural.

L'organisation spatiale est principalement la résultante :

- Du parti de **reconstruction en seulement 2 grandes phases**, pour minimiser les nuisances d'un chantier en site occupé,
- De la nécessité de retrouver autour du patio une cohérence perdue, avec des liaisons fluides entre tous les secteurs du collège,
- De l'obligation à réinventer l'entrée du collège depuis le parc arboré prolongé par un parvis et un hall transparent jusqu'au patio,
- D'une organisation des principaux bâtiments en lames nord/sud parallèles pour bénéficier ainsi de la meilleure orientation en terme de bilan énergétique.

SOLIDARITÉ

COLLÈGES

DÉVELOPPEMENT
LOCAL

INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT

ÉCONOMIE

SPORT

CULTURE

TOURISME

La vie de l'établissement va s'organiser simplement. Le matin, la majorité des élèves arrivera par bus sur un parvis sécurisé où ils retrouveront leurs camarades déposés par leurs parents sur le parking « dépose minute » de la rue du Pré Maurupt, **sans croisement de flux avec les bus.**

Ils franchiront ensuite le parvis pour accéder au hall et attendre le début des cours sous le préau, en cas de pluie, ou dans la cour sous la surveillance directe du bureau des surveillants. Rassemblés par classe, ils seront ensuite pris en charge par leurs professeurs respectifs et conduits dans les classes aux étages du bâtiment principal ou à la SEGPA. Ils **emprunteront des circulations éclairées naturellement**, généreusement dimensionnées et ouvertes sur le paysage.

A midi, ils pourront se retrouver au foyer donnant sur le patio après être passés au bloc sanitaire, situé en face de la demi-pension. Le soir, ils croiseront en sortant par le hall, le principal et un élu discutant de l'organisation d'une réunion publique qui aura lieu à 20 h 00 dans la salle polyvalente du collège, sans avoir besoin d'ouvrir le hall au public. Quant aux fournisseurs de la demi-pension et de la maintenance, l'accès de service donnant rue du Pré Maurupt leur permettra de faire leurs livraisons sans interférence avec le flux des élèves. Nous avons apporté **un soin minutieux à bien séparer les différents flux de circulation dans le collège**, gage indispensable à une vie harmonieuse et sécurisée dans l'établissement. Le hameau des logements de fonction est isolé, l'accès au pôle sportif peut se faire indépendamment du collège le soir, le parking des personnels et des visiteurs est bien dissocié de l'entrée principale et la zone « dépose minute » n'interfère pas avec le circuit des bus.

Une importance particulière au paysage a été donnée, pour une douce intégration des bâtiments dans un site arboré. Différentes trames végétales structureront ainsi l'espace.

Le parvis fédère à la fois l'entrée du collège, la salle polyvalente, la salle des fêtes communale et le parc arboré. « L'architecture de ce projet doit être avant tout valorisante pour les élèves et les personnels du collège et démontrer que **la Collectivité attache autant d'importance à un collège de métropole régionale qu'à celui d'un secteur rural** » souligne René-Paul Savary, président du Département.

Le savoir-faire des entreprises locales sollicité

-L'utilisation du **cuiivre** qui offre une protection antimicrobienne et bactérienne sur les éléments fréquemment touchés - tels que les poignées de porte et mains courantes. Cela contribuera à réduire fortement le nombre de bactéries pathogènes présentes dans l'environnement qui circule habituellement d'une personne à l'autre. Cette gamme de produits sera fabriquée par l'entreprise **Le Bronze Industriel de Suippes**.

-L'intégration de **tuiles de bardage** sur différentes façades des bâtiments. Ces tuiles sont fabriquées localement, à **Pargny sur Saulx** par l'entreprise IMERYS.

-La réalisation de 4 logements répondant aux caractéristiques d'un **bâtiment PASSIF**. (isolation thermique conséquente, étanchéité à l'air, ballon thermodynamique, tuile à énergie solaire, éclairage naturel, ventilation double flux, etc....)

DESCRIPTION DES LOCAUX

- Superficie du terrain 27 273m² pour une **Surface totale de la réalisation : 7 799 m²**
- **Locaux dédiés à l'enseignement** : 1 salle multimédia, 1 salle informatique, 1 salle de musique (avec un dépôt), 1 salle d'art plastique (avec un dépôt), 14 salles d'enseignement général, 1 salle UPI + 1 salle de repos, 1 classe relais, 1 espace SEGPA (salles de cours, salle informatique, sanitaires), 9 dépôts pour les salles d'enseignement, 3 salles de sciences, 1 salle de collection et 1 laboratoire, 2 espaces polyvalents 1 salle à moyens partagés
- **Locaux d'accompagnement à la vie scolaire** : 1 CDI de 131m², 1 foyer des élèves de 65m², 1 salle polyvalente de 159m² (avec en plus, sanitaires, régie et rangement), 2 salles d'études + 2 salles de travail en groupe, 1 bureau de conseiller principal d'éducation, 1 bureau des surveillants, 1 cuisine « 400 repas » dotée d'un réfectoire enfants de 233m² et d'un réfectoire adulte de 44m²
- 1 pôle infirmerie (bureau médecin, action social, infirmerie, bloc sanitaire et salle de repos)
- **Des équipements sportifs** : 1 gymnase composé d'une salle de gymnastique de 297m² et d'une grande salle de sport de 1086m², 1 mur d'escalade intérieur de 11 voies est fixé sur un mur de la grande salle, 1 terrain multisports extérieur pour les jeux de ballons, 1 anneau de pistes de course, 6 vestiaires élèves comprenant sanitaires et douches.
- Des locaux dédiés à l'équipe enseignante et à l'équipe administrative : 1 foyer enseignants de 69 m²+1 accueil parent+1espace de travail, 6 bureaux pour la direction, le secrétariat, l'intendance,
- 4 logements de fonction tous accessibles aux PMR
- **70 places de parking** dont 4 réservés PMR

Contacts presse :

- Jérôme GORGEOT
Attaché de presse
gorgeotj@cg51.fr
03.26.69.81.65